cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jade Sauriol
https://www.cadre21.org/membres/fb7aeacce21fb0c9992e0ffb

Date d'obtention : 2021-01-04 15:56:06

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Il s'agit d'une trousse contenant tous les outils pour intervenir lors d'une situation sexto. Tous les outils et les étapes à suivre de la démarche y sont et il est important de respecter chacunes d'elles.
En tout temps, on doit ÉVITER de regarder les images ou les vidéos.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela me permettra d'avoir un protocole claire et des étapes à suivre pour protéger les victimes, témoins, instigateurs, dénonciateurs ou tout autre jeune qui pourrait être impliqués dans une intervention sexto.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Au ton utilisé (mettre en confiance et ne pas porter de jugement), à poser les bonnes questions pour bien orienter "l'interrogatoire" et m'assurer d'obtenir les bonnes informations utiles pour le service de police